

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif

RNCP25083 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 123g, 333
Code(s) ROME	K1404, K1401, K2104, K1206, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce Master comprend 2 parcours-types :

- Conseiller Principal d'Education (CPE)
- Cadre de l'éducation (CED)

Le master MEEF encadrement éducatif est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de conseiller principal d'éducation et au métier de cadre en éducation. Cette mention propose deux parcours selon les métiers visés. Elle vise à articuler la formation des étudiants en lien avec les impératifs des concours qu'ils préparent pour certains, et la réalité des terrains qu'ils vont côtoyer qui exigent une amélioration significative des espaces de collaborations entre les différents acteurs éducatifs. Le morcellement de l'encadrement éducatif des adolescents, en particulier des plus à la marge qui accumulent souvent les difficultés sociales, familiales et scolaires, la distance entre les publics scolaires et les exigences de l'école dans certains territoires, nécessite une prise en charge significative et coordonner qui passe aussi par une amélioration de la cohérence de leurs dispositifs de formation, soucieuse du respect des identités professionnelles de chacun.

Pour les CPE, le professionnel pourra prendre en responsabilité un service de vie scolaire (direction d'équipe, accompagnement des personnels). Il sera en mesure d'assurer le suivi et l'accompagnement des élèves, l'animation socio-éducative, de mettre en œuvre des dispositifs de prévention, de concevoir ou de s'inscrire dans un travail d'équipe et en collaboration avec des partenaires divers dont les familles.

Pour les Cadres en éducation, le détenteur du diplôme exerce dans le champ de l'éducation, du social et du socioculturel, sur des postes de coordinateur de dispositifs et de programmes éducatifs, de chargé de mission dans les collectivités locales et territoriales sur des questions de réussite éducative et de prise en charge de publics difficiles. Il peut exercer dans des structures socioéducatives de type Maison de Jeunes et de la Culture, Centre social, Maison de quartier, dans des services municipaux en charge de la Politique de la ville, de la jeunesse ou de l'éducation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour les CPE, en référence au B.O. du 25 juillet 2013 :

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative

- Organiser les conditions de vie des élèves dans leur établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps.
- Garantir, en line avec les autres personnes, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves

- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves

Compétences spécifiques aux conseilles principaux d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Travailler dans une équipe pédagogique

Pour les cadres en éducation :

Compétences des cadres en éducation, acteurs de la communauté éducative :

- Connaître et comprendre les cadres juridiques, institutionnels et politiques des interventions éducatives
- Connaître les nouvelles problématiques éducatives
- Développer une approche sociologique et politique des problèmes sociaux
- Savoir mobiliser un ensemble de ressources (académiques, documentaires et de terrain) pour conduire un travail de recherche à l'échelle d'un territoire

Compétences des cadres en éducation, responsables de structures :

- Savoir analyser et faire évoluer les pratiques d'intervention
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches participatives
- Assurer la responsabilité et l'animation d'une équipe

Compétences des cadres en éducation, porteurs de dispositifs éducatifs, sociaux et culturels :

- Produire une analyse du territoire d'intervention
- Définir et mettre en œuvre une démarche adaptée de recueil et d'analyse des données
- Identifier les besoins individuels et collectifs des publics et savoir y adapter les dispositifs
- Concevoir, piloter et évaluer des projets d'intervention éducative à l'échelle du territoire, notamment en terrain sensible

- • Maîtriser les démarches, dispositifs et outils de communication pour mobiliser les acteurs et restituer les informations produites

Compétences des cadres en éducation, acteurs du partenariat en éducation :

- Construire et animer des partenariats
- Maîtriser les démarches, dispositifs et outils de communication pour mobiliser les acteurs et restituer les informations produites

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissements scolaires de type collège ou lycée, collectivités locales, les collectivités territoriales et les associations en charge des politiques éducatives à l'échelle des territoires. Ils pilotent des dispositifs / dirigent des équipements socio-éducatifs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conseil principal d'éducation en collège et lycée général, technologique ou professionnel. Animateur socio-éducatif
- Directeur / Responsable de service éducatif (ou Enfance / Jeunesse) de collectivité
- Chargé de mission Politique éducative
- Chef de service en charge de dispositifs éducatifs (PRE, CLAS, etc.)
- Directeur / responsable d'équipement / de structure à caractère socio-éducatif, d'éducation populaire
- Responsable d'action de prévention
- Responsable de secteur « réussite éducative »
- Responsable d'actions de prévention

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 627 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	102 009
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	45 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants – chercheurs ; enseignants

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://espe.u-pec.fr/>

UPEC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25083/>